

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE : BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La société BH ASSURANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 Mars 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Tarek ZAHAF (Groupement PRO Audit & CMA et M Chérif Ben Zina(CMC-DFK International)

BILAN
Arrêté au 31/12/2021
(Unité: En Dinars)

Annexe n°1 Actifs du Bilan	31/12/2021			31/12/2020
	brut	amortissement provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	4 507 480	3 032 176	1 475 304	1 801 304
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	4 507 480	3 032 176	1 475 304	1 801 304
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	4 320 793	2 930 357	1 390 436	1 044 451
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	541 882	450 084	91 798	66 356
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	4 862 675	3 380 441	1 482 234	1 110 807
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	2 112 452	2 736 079	2 912 681
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 437	4 888 139	2 704 298	3 062 710
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	12 332 421	2 434 790	9 897 631	10 305 821
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	15 345 000		15 345 000	11 942 500
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	21 032 306	2 200 845	18 831 461	18 903 994
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	92 730 061	500 000	92 230 061	74 158 905
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	1 289 610		1 289 610	1 195 073
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	15 000 000		15 000 000	39 168 022
AC336 Autres	21 225 876	1 818 999	19 406 877	16 744 803
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	682 358		682 358	708 829
	192 078 600	13 955 225	178 123 375	179 103 336
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux comptes en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	8 823 993		8 823 993	8 290 077
AC520 Provision d'assurance vie	44 641 935		44 641 935	42 055 887
AC530 Provision pour sinistres (vie)	14 177 140		14 177 140	11 888 709
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	11 029 763		11 029 763	13 909 020
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	78 672 831		78 672 831	76 143 693
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	3 836 821		3 836 821	2 085 082
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	55 433 962	13 499 335	41 934 627	36 285 354
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	5 793 552	1 060 238	4 733 314	3 050 848
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	95 679		95 679	171 564
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	595 634		595 634	987 133
AC633 Débiteurs divers	1 627 342	58 405	1 568 937	704 789
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	67 382 990	14 617 978	52 765 012	43 284 770
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	61 574 916		61 574 916	36 478 361
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	2 522 301		2 522 301	2 285 437
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation	174 000		174 000	200 000
AC733 autres comptes de régularisation	5 190 941		5 190 941	6 367 857
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	523 336		523 336	1 951 217
	69 985 494		69 985 494	47 282 872
	417 490 070	34 985 820	382 504 250	348 726 782

BILAN Arrêté au 31/12/2021 (Unité: En Dinars)

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	34 980 621	29 886 652
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	18 566 799	16 900 799
CP5 résultat reportés	721 175	478 906
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	67 568 595	60 566 357
CP6 résultat de l'exercice	13 147 954	9 662 269
total capitaux propres avant affectation	80 716 549	70 228 626
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	816 565	168 565
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	25 355 500	24 243 004
PA320 provision pour assurance vie	118 933 594	105 779 336
PA330 provision pour sinistres (vie)	22 424 321	18 298 166
PA331 provision pour sinistres (non vie)	60 048 362	58 982 675
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	986 073	708 836
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		
	227 747 850	208 012 017
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	48 993 088	46 524 707
	48 993 088	46 524 707
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	5 036 821	4 359 435
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	5 232 132	4 984 706
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	448 019	330 958
PA632 personnel	16 594	15 117
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	2 425 740	3 936 791
PA634 créditeurs divers	5 658 269	4 771 174
PA64 ressources spéciales		
	18 817 575	18 398 181
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	5 412 623	5 394 686
PA72 écart de conversion		
	5 412 623	5 394 686
	382 504 250	348 726 782

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
Arrêté au 31/12/2021
(Unité: En Dinars)

22

Annexe 3

		OPERATIONS BRUTES 31/12/2021	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2021	OPERATIONS NETTES 31/12/2021	OPERATIONS NETTES 31/12/2020
Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie					
PRNV 1	Primes acquises				
PRNV11	Primes émises et acceptées	93 276 855	-14 958 311	78 318 544	68 801 335
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-1 112 496	533 916	-578 580	-1 578 531
		92 164 359	-14 424 395	77 739 964	67 222 804
PRNT3	Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat	4 793 344		4 793 344	4 800 572
PRNV2	Autres produits techniques				
CHNV1	Charges de sinistres				
CHNV11	Montants payés	-54 901 269	6 141 796	-48 759 473	-43 368 501
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-1 065 687	-2 879 257	-3 944 944	-1 364 066
		-55 966 956	3 262 539	-52 704 417	-44 732 567
CHNV 2	Variation des autres provisions techniques	-262 104		-262 104	-376 917
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes	-381 168		-381 168	-614 271
CHNV 4	Frais d'exploitation				
CHNV41	Frais d'acquisition	-10 066 475		-10 066 475	-8 280 395
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition	236 864		236 864	249 114
CHNV43	Frais d'administration	-14 738 000		-14 738 000	-15 454 843
CHNV44	commission recues des réassureurs		3 845 935	3 845 935	3 596 914
		-24 567 611	3 845 935	-20 721 676	-19 889 210
CHNV5	Autres charges techniques				
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RTNV	Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance non vie	15 779 864	-7 315 921	8 463 943	6 410 411

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31/12/2021
(Unité: En Dinars)

Annexe n° 4 Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie		OPERATIONS BRUTES 31/12/2021	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2021	OPERATIONS NETTES 31/12/2021	OPERATIONS NETTES 31/12/2020
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	54 252 666	-21 852 841	32 399 825	24 177 916
		54 252 666	-21 852 841	32 399 825	24 177 916
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 21	Revenus des placements	7 843 241		7 843 241	7 096 520
PRV 22	Produits des autres placements				
PRV 23	Repise de correction de valeur sur placements	856 629		856 629	
PRV 24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
		8 699 870		8 699 870	7 096 520
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>				
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>				
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	-26 348 918	9 079 406	-17 269 512	-6 095 719
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-4 126 155	2 288 431	-1 837 724	-58 748
		-30 475 073	11 367 837	-19 107 236	-6 154 467
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-13 154 258	2 586 048	-10 568 210	-13 610 719
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	0		0	-246 310
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	-11 344 234		-11 344 234	-10 139 850
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43	Frais d'administration	-3 308 825		-3 308 825	-3 773 157
CHV44	commission recues des réassureurs		10 479 280	10 479 280	11 558 133
		-14 653 059	10 479 280	-4 173 779	-2 354 874
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>				
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-1 113 693		-1 113 693	-947 373
CHV 92	Correction de valeur sur placement	-838 540		-838 540	-967 472
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements				
		-1 952 233		-1 952 233	-1 914 845
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>				
CHNT2	<u>Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat</u>				
RTV	Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance vie	2 717 913	2 580 324	5 298 237	6 993 221

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2021
(Unité: En Dinars)

Annexe n°5

ETAT DE RESULTAT

		31/12/2021	31/12/2020
RTNV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	8 463 943	6 410 411
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	5 298 237	6 993 221
PRNT1	Produits des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
	PRNT11 Revenus des placements	8 542 386	8 264 619
	PRNT12 Produits des autres placements		
	PRNT13 Reprise des corrections de valeur sur placements	932 988	
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
	CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-406 937	-431 850
	CHNT12 Correction des valeur sur placements	-913 287	-1 126 719
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-186	
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-4 793 344	-4 800 572
PRNT2	autres produits non techniques	50 263	46 763
CHNT3	autres charges non techniques	-95 400	-13 041
	Résultat provenant des activités ordinaires	17 078 663	15 342 832
CHNT4	Impôts sur le résultat	-2 025 256	-2 729 377
CHNT4I	Impôts sur placements	-1 731 860	-2 312 994
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	13 321 547	10 300 461
PRNT 4	Gains extraordinaires		
CHNT5	Pertes extraordinaires	-173 593	-638 192
	Résultat extraordinaire	13 147 954	9 662 269
	Resultat net de l'exercice	13 147 954	9 662 269
	CHNT6/PRNT5 Effet des modifications comptables		
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	13 147 954	9 662 269

Etat de flux de trésorerie Arrêté au 31/12/2021 (Unité: En Dinars)

Annexe n°6

	31/12/2021	31/12/2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	145 015 733	127 463 402
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-76 806 241	-57 434 488
- Encaissement des primes reçues acceptations	18 596	41 698
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-6 804 690	-7 435 200
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-18 656 812	-17 145 009
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-14 866 128	-11 447 040
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-13 022 835	-12 029 221
- Produits financiers reçus	16 877 018	14 372 227
- Impôt sur les bénéfices payés	-4 979 288	-7 548 491
- Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	26 775 353	28 837 878
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		4 500
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-986 340	-1 710 681
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-47 923 000	-162 753 432
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	49 975 542	172 880 560
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	1 066 202	8 420 947
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-2 745 000	-2 750 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-2 745 000	-2 750 000
<u>Variation de trésorerie</u>	25 096 555	34 508 825
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	36 478 361	1 969 536
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	61 574 916	36 478 361

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

Arrêté au 31/12/2021

(Unité: En Dinars)

Annexe n°7

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	58 331	58 331
Caution et garantie au titres des appels d'offres	311 711	311 711
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	424 416	396 902
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	794 458	766 944

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2021

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION : « BH ASSURANCE »
SIEGE SOCIAL : Lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE : 71 184 200
FAX : 71 184 284
E-MAIL : contact @bh-assurance.com.
FORME JURIDIQUE : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE : Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION : 15/09/1995
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL : Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE : B 150661997
MATRICULE FISCAL : 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

BRANCHES EXPLOITEES : Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS

- SCOR
- HANOVER RE
- CONTINENTAL RE
- TUNIS RE
- MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil

- BH BANK
- BH SICAF
- BH EQUITY
- BH LEASING
- Mme LAARIBI HAIFA
- M. RADHOUANE ZOUARI
- M. TAREK CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- Mme Dalila BADER : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

BH Bank, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

4-1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

- La conduite sous l'égide du Comité Général des Assurances (CGA), du projet de mise en place d'une nouvelle circulaire relative aux obligations de communication sur le rapport annuel par les Compagnies d'assurances (DOCIN), visant notamment l'optimisation et l'automatisation du processus de communication au CGA (réf : article 60 du code des Assurances).
- Le projet de révision des méthodes de calcul des délais moyens d'indemnisation (réf : circulaire 258 □ 2010 du Comité Général des Assurances). Ce projet vise l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle.
- L'entrée en exploitation au niveau de la FTUSA depuis Mai 2021, d'une plateforme de gestion des PV de sinistres Automobile, à laquelle les Compagnies d'assurances accèdent en temps réel, afin de consulter et télécharger leurs PV.

4-2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 16% soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 147,530 MD contre 127,589MD en 2020, les branches incendie (27%) les branches vie (22%), transport (16%) , automobile (11%) et groupe maladie (12 %) constituent les principaux vecteurs de cette croissance.
- Régression sensible du résultat vie qui passe de 6,993 MD enregistré en 2020 à 5,298 MD en 2021.
- Amélioration sensible du résultat non-vie qui passe de 6,410 MD enregistré en 2020 à 8,464 MD en 2021 soit un taux de croissance de 32,03 %.

- Amélioration sensible du résultat net qui passe de 9,662 MD enregistré en 2020 à 13,148 MD en 2021 soit un taux de croissance de 36,08%.
- Des engagements techniques de 227,748 MD contre 208,012 MD fin 2020 soit un taux d'évolution de 9,49 %.
- L'année 2021 a été caractérisée par une sinistralité clémente par rapport à l'année qui précède, ainsi les sinistres payés passant de 56,445 MD à 81,250 MD soit une évolution 43,95% par rapport à 2020, et qui provient principalement de la hausse des règlements de la branche vie et la branche automobile . Cet accroissement des règlements s'explique par l'accélération de la liquidation des sinistres et le retour à un rythme normal des activités d'indemnisation en 2021 comparé à la même période de l'exercice 2020.
- Des produits financiers passant de 15,361 MD fin 2020 à 16,386 MD fin 2021 soit une évolution de 6,67 %.
- L'Avancement dans le projet de mise en place des normes IFRS/IAS :

BH ASSURANCE continue à avancer activement par rapport au planning des travaux sur les préparatifs de mise en place des normes IFRS , les phases finalisées concernent la fixation des options choisies , la simulation des impacts et les retraitements des données et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du projet .

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode D'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	Linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- **Obligations et titres à revenus fixes :**

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres à revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins-value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus-value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte :**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

- Les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante.
- Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation :

- Des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens Amortissables.)

6.5 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises :

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie :

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres :

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Provisions pour égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- Autres provisions techniques :

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances :

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » datée du 29 Mars 2017) et qui consiste à constater des provisions sur :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : 100% pour toutes les créances.

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

- Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2020 (20%)	2019 (50%)	2018 et antérieurs 100 %
------------	------------	--------------------------

6.7- Ventilation des frais généraux par destination :

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables.
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants : l'effectif – la masse salariale chiffres d'affaires.

Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;

- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie.

Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2021 un montant net de 1 475 304 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisition de l'exercice	Valeur Brute Au 31/12/2021	Amortissements			Valeur Nette Au 31/12/2021	
				Transfert	Dotations 31/12/2021	31/12/2021		
Logiciel	3 695 978	394 942	-	4 090 920	-2 190 892	-841 284	-3 032 176	1 058 744
Logiciel encours	296 218	236 627	116285	416 560	-	-	-	416 560
Total	3 992 196	631 569	116285	4 507 480	-2 190 892	-841 284	-3 032 176	1 475 304

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2021 un montant net de 1 482 234 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2020	Acquisitions de L'exercice	Valeur Brute 31/12/2021	Amortissements			Valeur Nette Au 31/12/2021
				31/12/2020	Dotations 31/12/2021	Reprise 31/12/2021	
A.A.I	1 240 821	286 909	1 527 730	-470 884	-114 918	-585 802	941 928
M. Transport	543 362	291299	834 661	-436 390	-121 693	-558 083	276 578
M. Informatique	1 826 835	131 567	1 958 402	-1 659 293	-127 179	-1 786 472	171 930
M.M.B	476 184	65 698	541 882	-409 828	-40 256	-450 084	91 798
Total	4 087 202	775 473	4 862 675	-2 976 395	-404 046	-3 380 441	1 482 234

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2021 un montant net de 178 123 375 DT contre 179 103 336 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	2 736 079	2912 681	-176 602
Terrains et constructions hors exploitation	2 704 298	3062 710	-358 412
Part dans des entreprises liées	9 897 631	10305 821	-408 190
Obligations émises par les entreprises liées	15 345 000	11942 500	3402 500
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	18 831 461	18903 994	-72 533
Obligations et autres titres à revenu fixe	92 230 061	74158 903	18071 158
Autres prêts	1 289 610	1195 073	94 537
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	15 000 000	39168 022	-24168 022
Autres placements financiers	19 406 877	16744 803	2662 074
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	682 358	708 829	-26 471
Total	178 123 375	179 103 336	-979 961

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Valeur Brute au 31/12/2021	Amortissements		Valeur nette au 31/12/2021
			31/12/2020	Dotations 31/12/2021 31/12/2021	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	1 316 489	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation BH ASSURANCE	3 532 042	3 532 042	-1 935 850	-176 602 -2 112 452	1 419 590
Total	4 848 531	4 848 531	-1 935 850	-176 602 -2 112 452	2 736 079

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Valeur Brute au 31/12/2021	Valeur 31/12/2020	Amortissements 31/12/2021	Valeur	Valeur Nette au 31/12/2021
Terrains Immeuble K Espace Tunis	424 200	424 200	-	-	-	424 200
Immeuble K Espace Tunis (construction)	2 422 800	2 422 800	-1 939 236	-121 140	-2 060 376	362 424
Immeuble hors exploitation Immeuble BH ASSURANCE	4 745 437	4 745 437	-2 590 491	-237 272	-2 827 763	1 917 674
Total	7 592 437	7 592 437	-4 529 727	-358 412	-4 888 139	2 704 298

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute	Mvts de l'exercice		Valeur Brute	Provisions Dotations / Reprise			Valeur Nette au	
	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021	
Total	12 332 421			12 332 421	-2 026 600	-771 021	362 831	-2 434 790	9 897 631

Entreprises liées	Siège social	Capital					Montant net	Résultat 2020
			Nombre des titres	Part %	Montant Brut	Provisions		
BH LEASING	TUNIS	35 000 000	699999	9,99%	3156 765	197 169	2959 596	-513 135
BH INVEST	TUNIS	3 000 000	2186	7,28%	218 376		218 376	-734 466
BH IMMO	TUNIS	15 000 000	61926	41,28%	6192 600	1671 021	4521 579	-3 621 882
BH TECH	TUNIS	800 000	3300	41,25%	330 000	330 000	-	
BH EQUITY	TUNIS	18 000 000	359640	9,99%	1798 200		1798 200	102 916
STIMEC	TUNIS	1 400 000	23660	16,90%	236 600	236 600	-	-140 772
BH RECOUVREMENT	TUNIS	2 000 000	39988	19,99%	399 880		399 880	581 151
					12 332 421	2 434 790	9 897 631	

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute	Acquisition	Cession / tombé	Valeur Nette
	31/12/2020	31/12/2021		31/12/2021
-Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	2 302 500		577 500	1 725 000
-Emprunt subordonné BH/2015	2 640 000		1 320 000	1 320 000
- Emprunt subordonné BH/2017-1	2 800 000		700 000	2 100 000
- Emprunt subordonné BH/2018-1	3 000 000		600 000	2 400 000
-Emprunt obligataire subordonné MODERN LEASING 2018-1	1 200 000		400 000	800 000
Emprunt subordonné BH Bank 2021-1cat D		7 000 000		7 000 000
Total	11 942 500	7 000 000	3 597 500	15 345 000

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute	Provisions			Valeur nette	
31/12/2020	2021	2021	31/12/2021	31/12/2021		Valeur Nette	31/12/2021	
				31/12/2020	Dotations	Reprise	31/12/2021	
22 032 306		1 000 000	21 032 306	-3 128 312	-56 048	983 515	-2 200 845	18 831 461

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2020	Souscription +plus- value de souscription	Remboursement +coût D'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2021	Provisions au 31/12/2021	Valeur nette au 31/12/2021
Total Général	74 658 903	28 074 565	10 003 407	92 730 061	-500 000	92 230 061

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2020	Prêts accordés au 31/12/2021	Remboursements au 31/12/2021	Valeur Brute au 31/12/2021	Provisions au 31/12/2021	Reprise	Valeur nette au 31/12/2021
Prêt au personnel (FAS)	1 097 753	464 900	393 363	1 169 290			1 169 290
Autres Prêts	397 320	23 000	300 000	120 320	-300 000	300 000	120 320
Total	1 495 073	487 900	693 363	1 289 610	-300 000	300 000	1 289 610

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2021 un montant de 15 000 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2020	Souscription Au 31/12/2021	Rachat Au 31/12/2021	Valeur nette Au 31/12/2021
-Certificats de dépôts	8 500 000	14 000 000	8 500 000	14 000 000
- Billet de trésorerie	1 000 000	400 000	1 400 000	-
-Compte à terme	29 668 022		28 668 022	1 000 000
Total	39 168 022	14 400 000	38 568 022	15 000 000

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2020	Participation 2021	Recouvts/ cessions	Valeur Brute 31/12/2021	provisions 31/12/2021 Dotation	Reprise	Valeur nette 31/12/2021
FONDS GERE BH EQUITY	18 615 876	3 000 000	390 000	21 225 876	-1 871 073	52 074	-1 818 999
Total	18 615 876	3000 000	390 000	21 225 876	-1 871 073	52 074	-1 818 999

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2020	Libération 31/12/2021	Constitution 31/12/2021	Valeur Nette 31/12/2021
Tunis Ré	708 829	708 829	682 358	682 358

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2021 un montant de 78 672 831 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net 31/12/2021	Montant Net 31/12/2020	Variation 31/12/2021
Provisions pour primes non acquises non-vie	8 823 993	8 290 077	533 916
Provisions d'assurances vie	44 641 935	42 055 887	2 586 048
Provisions pour sinistres vie	14 177 140	11 888 709	2 288 431
Provisions pour sinistres non-vie	11 029 763	13 909 020	-2 879 257
Total	78 672 831	76 143 693	2 529 138

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Montant brut 31/12/2021	provisions 31/12/2021	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020	Variation
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	59 270 783	13 499 335	45 771 448	38 370 436	7 401 012
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	5 793 552	1 060 238	4 733 314	3 050 848	1 682 466
AC 631-Personnel	95 679	-	95 679	171 564	-75 885
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	595 634	-	595 634	987 133	-391 499
AC 633-Débiteurs Divers	1 627 342	58 405	1 568 937	704 789	864 148
Total	67 382 990	14 617 978	52 765 012	43 284 770	9 480 242

Il est à noter que pour l'exercice 2021, la société « BH ASSURANCE » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 14 617 978 DT détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
AC612-Contentieux Primes	2 797 410	2 648 038	149 372
AC612 -Affaires directes	6 258 873	6 637 655	-378 782
AC612-Agents Généraux	1 657 632	1 730 723	-73 091
AC612-Courtiers d'assurance	2 785 420	2 259 524	525 896
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	1 060 238	760 238	300 000
AC633-Débiteurs divers	58 405	58 405	
Total	14 617 978	14 094 583	523 395

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise au 31/12/2021 un solde de 69 985 494 DT contre un solde de 47 282 872 au 31/12/2020 et se présente comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2021	Montant 31/12/2020	Variation
Comptes Banques (*)	61 574 478	36 477 387	25 097 091
Caisse siège	438	974	-536
Frais d'acquisition reportés	2 522 301	2 285 437	236 864
Estimations des réassurances	174 000	200 000	-26 000
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	5 190 941	6 367 857	-1 176 916
Autres (Consignations)	523 336	1 951 217	-1 427 881
Total	69 985 494	47 282 872	22 702 622

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2021 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale	MONTANT		Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	
<u>Sociétés du groupe</u>					
BH BANK	635 596	5	3 177 980		23,89%
BH SICAF	248 968	5	1 244 840		9,36%
BH EQUITY	159 240	5	796 200		5,99%
BH INVEST	45 924	5	229 620		1,73%
BH LEASING	46 617	5	233 085		1,75%
Total	1 136 345		5 681 725	-	42,72%
<u>Administrateurs privés</u>	398 851	5	1 994 255		14,99%
<u>Personnes morales</u>	1 093 822	5	5 469 110		41,12%
<u>Personnes physiques</u>	30 982	5	154 910		1,16%
Total	1 523 655		7 618 275	-	57,28%
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	Fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2020	13 300 000	1 330 000	20 703 948	6 600 000	16 900 799	1 252 704	478 906	9 662 269	70 228 626
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2014									
Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2013 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 334 000		-1 334 000				
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-440 000				440 000		
Affectation AGO 08/04/2021									
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-440 000	440 000	
Report à nouveau 2019							-478 906	478 906	
Réserves pour réinvestissements exonéré					3 000 000				-3 000 000
Fonds social						200 000			-200 000
Autres						-31			-31
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2020								-2 220 000	-2 220 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-440 000	-440 000
Réserves extraordinaires			4 000 000						-4 000 000
Report à nouveau 2020							721 175	-721 175	
Résultat 31/12/2021								13 147 954	13 147 954
Solde au 31/12/2021	13 300 000	1 330 000	25 597 948	6 600 000	18 566 799	1 452 673	721 175	13 147 954	80 716 549

Résultat par action :

Bénéfice 2020	9 662 269
Bénéfice 2021	13 147 954
Nombre d'actions de (5 DT de nominal) en 2020	2 660 000
Nombre d'actions de (5 DT de nominal) en 2021	2 660 000
Bénéfice par action 2020	3,632
Bénéfice par action 2021	4,943

Résultat de l'exercice

- ❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2021 est de 13 147 954 DT contre 9 662 269 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 36,08 %.

	31/12/2021	31/12/2020	
=	Résultat comptable avant réintégration	17 078 663	15 342 832
-	RS Libératoire	-1 731 860	-2 312 994
-	Taxe conjoncturelle année 2019		-224 550
	Résultat comptable après réintégration	15 346 803	12 805 288
+	Réintégrations	3 941 137	7 934 145
-	Déductions	-10 501 494	-9 466 587
	Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	8 786 446	11 272 846
-	Réinvestissements exonérés	-3 000 000	-3 000 000
=	Résultat fiscal	5 786 446	8 272 846
-	Impôt sur les sociétés	-2 025 256	-2 729 377
	Impôt sur les placements	-1731 860	-2 312 994
	Contribution sociale de solidarité (3%)	-173 593	-248 185
	Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2020		-165 457
	Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2019		-224 550
=	Résultat Net d'exercice	13 147 954	9 662 269

L'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, a révisé le régime fiscal des revenus de capitaux mobiliers comme suit :

- Suppression de la retenue à la source libératoire due au taux de 35% sur les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme et de tout produit financier similaire, prévue par le décret-loi du Chef du Gouvernement N° 2020-30 du 10 juin 2020 ;
- Généralisation de l'application de la retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers, et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Cette retenue à la source de 20% est désormais définitive, soit libératoire, et non susceptible de déduction ou de restitution.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges (provisions pour litiges) s'élèvent à 816 565 DT.

La société BH ASSURANCE a fait l'objet, au cours de l'exercice 2021 d'une vérification de la caisse nationale de sécurité sociale approfondie couvrant la période 2018-2020. Cette vérification a donné lieu à une première notification en décembre 2021 pour un montant de 528 KDT.

La société BH ASSURANCE a constitué une provision pour risque sur la base de l'évaluation faite par le conseiller qui tient compte des réponses à la notification de redressement envoyées aux autorités de contrôle. A la date du présent rapport, l'administration n'a pas encore donné de suite auxdites observations.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2021 totalisent 227 747 850 DT contre 208 012 017 DT au 31/12/2020.

Provisions Techniques	MONTANT 31/12/2021	MONTANT 31/12/2020	Variation 31/12/2021
<u>Provisions mathématiques Vie</u>	118 933 594	105 779 336	13 154 258
	118 933 594	105 779 336	13 154 258
<u>Provisions pour primes non acquises</u>			
AUTO	13173 809	11814 328	1359 481
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	8506 604	9238 495	-731 891
INCENDIE	3175 764	2746 063	429 701
TRANSPORT	420 102	393 946	26 156
GROUPE MALADIE	79 221	50 172	29 049
	25 355 500	24 243 004	1 112 496
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>			
VIE	22 424 321	18 298 166	4 126 155
GROUPE MALADIE	8995 055	7378 351	1616 704
AUTO	39183 435	35497 576	3685 859
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	6516 898	5820 073	696 825
INCENDIE	5039 376	9298 777	-4259 401
TRANSPORT	313 598	987 898	-674 300
	60048 362	58982 675	1065 687
Non vie	60048 362	58982 675	1065 687
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>			
<u>Provision pour participations aux bénéfices non-vie</u>	986 073	708 836	277 237
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>			
<u>Autres provisions techniques non-vie</u>			
Total	227 747 850	208 012 017	19 735 833

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2021 à 48 993 088 DT contre 46 524 707 DT au 31/12/2020.

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Dépôt en garantie des PPNA	33 559 967	30 190 982	3 368 985
Dépôt en garantie des PSAP	15 433 121	16 333 725	-900 604
Total	48 993 088	46 524 707	2 468 381

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 18 817 575 DT au 31/12/2021 contre 18 398 181 DT au 31/12/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020	Variation
-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	5 036 821	4 359 435	677 386
-Dettes nées d'opérations de réassurances	5 232 132	4 984 706	247 426
-Dépôt et cautionnement reçues	448 019	330 958	117 061
-Personnel	16 594	15 117	1 477
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	2 425 740	3 936 791	-1 511 051
-Créditeurs divers	5 658 269	4 771 174	887 095
Total	18 817 575	18 398 181	419 394

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 5 412 623 DT au 31/12/2021 contre 5 394 686 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant 5 355 573 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 57 050 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 32 399 825 DT au 31/12/2021 contre 24 177 916 DT au 31/12/2020.

Libellé	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020	Variation
Primes émises et acceptées	54 104 695	44 331 046	9 773 649
Variation Primes à annuler			
Variation des primes acquises non émises	147 971	21 784	126 187
Sous-total 1	54 252 666	44 352 830	9 899 836
Primes cédées	-21 852 841	-20 174 914	-1 677 927
Total	32 399 825	24 177 916	8 221 909

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2021	Part	31/12/2020	Part
DECES	36 392 579	67,08%	31 138 976	70,21%
CAPITALISATION	17 832 794	32,87%	13 188 508	29,74%
MIXTE	27 293	0,05%	25 346	0,06%
	54 252 666	100,00%	44 352 830	100,00%

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2021 un montant de 16 385 627 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non-vie	86 389 935
- Provisions techniques vie	141 357 915
- Capitaux propres+ provisions techniques vie et non vie	295 316 445
- Produits des placements globaux	16 385 627

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 7 843 241 DT au 31/12/2021 contre un montant de 7 096 520 DT au 31/12/2020 et la reprise de correction de valeur sur placements totalise un montant de 856 629 DT.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 19 107 236 DT au 31/12/2021 contre 6 154 467 DT au 31/12/2020.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2021	au 31/12/2020	
Sinistres payés	-26 348 918	-9 775 752	-16 573 166
Part des réassureurs dans les sinistres	9 079 406	3 680 033	5 399 373
Variation des provisions pour sinistres	-4 126 155	-624 335	-3 501 820
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	2 288 431	565 587	1 722 844
<u>Total</u>	-19 107 236	-6 154 467	-12 952 769

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 13 154 258 DT au 31/12/2021 dont un montant de 2 586 048 DT à la charge du réassureur contre 16 677 825 DT au 31/12/2020 dont 3 067 106 DT à la charge du réassureur.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 11 344 234 DT au 31/12/2021 contre 10 139 850 DT au 31/12/2020.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 18 009 035 DT au 31/12/2021 contre 21 322 191 DT au 31/12/2020.

Frais Généraux	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Frais du Personnels	8757 174	7187 989	1 569 185
Divers frais d'exploitation	4539 717	4773 244	-233 526
Honoraires commissions et vacations	569 243	447 226	122 017
Dotations aux amortissements	1780 343	1738 901	41 442
Etats impôts et taxes	2087 608	1961 190	126 418
Jetons de présence servis	106 250	112 500	-6 250
Dotations à la provision pour congés payés	-131 345	-64 734	-66 611
Dotations à la provision pour créances douteuses	523 395	3819 013	-3 295 618
Dotations à la provision pour dépréciation des titres	918 267	1346 862	-428 595
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	-1789 617		-1 789 617
Provisions pour risques et charges	648 000		648 000
Total	18 009 035	21 322 191	-3 313 155

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2021 est de 3 308 825 DT contre 3 773 157 au 31/12/2020.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2021		31/12/2020	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19%	81%	19,51%	80,49%
Salaires	19%	81%	20,08%	79,92%
Chiffre d'affaires	36,78%	63,22%	34,76%	65,24%

La ventilation des charges de personnel :

Charges de personnels	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	6 794 814	5 554 795
Pension de retraite	36 652	32 589
Charges sociales	1 364 889	1 111 482
Autres avantages en nature	560 819	489 123
	8 757 174	7 187 989

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	3 308 825	3 773 157
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	14 738 000	15 454 843
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	838 540	967 472
- Etat de résultat	913 287	1 126 719
Reprise de correction de valeur sur placements		
-Etat de résultat vie :	-856 629	
- Etat de résultat	-932 988	
Total	18 009 035	21 322 191

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2021 sont de 10 479 280 DT contre 11 558 133 DT au 31/12/2020.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2021 de 1 952 233 DT contre 1 914 845 DT au 31/12/2020.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2021 de 5 298 237 DT contre 6 993 221 DT au 31/12/2020 soit une diminution de 24,24 %.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE :

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste « Primes acquises » totalise 77 739 964 DT au 31/12/2021 contre 67 222 804 DT au 31/12/2020 soit une augmentation de 10 517 160 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020	Variation
Primes émises	90 942 697	81 748 020	9 194 677
Acceptations	730 390	838 354	-107 964
Primes acquises non émises	1 528 488	664 670	863 818
Prime à annuler	75 280	-14 413	89 693
Sous-Total (1)*	93 276 855	83 236 631	10 040 224
Variation des primes émises non acquises	-1 112 496	-2 400 792	1 288 296
Primes acquises	92 164 359	80 835 839	11 328 520
Primes cédées	-14 958 311	-14 435 296	-523 015
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	533 916	822 261	-288 345
Total	77 739 964	67 222 804	10 517 160

* La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 31/12/2021	Réalisations 31/12/2020	Variation 31/12/2021	Taux Évolution
AUTO	29 657 861	26 621 541	3 036 320	11,41%
ARD	2 288 412	2 049 989	238 423	11,63%
INCENDIE	11 227 190	8 864 893	2 362 297	26,65%
ENGINEERING	2 391 705	3 266 255	-874 550	-26,78%
TRANSPORT	4 101 731	3 535 237	566 494	16,02%
MALADIE	43 609 956	38 898 716	4 711 240	12,11%
<i>Total</i>	93 276 855	83 236 631	10 040 224	12,06%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2021 un montant de 16 385 627 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non-vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	86 389 935
- Provisions techniques vie	141 357 915
- Capitaux propres+ provisions techniques vie et non vie	295 316 445
- Produits des placements globaux	16 385 627

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non-vie s'élèvent à 4 793 344 DT au 31/12/2021 contre un montant de 4 800 572 DT au 31/12/2020.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 52 704 417 DT au 31/12/2021 contre 44 732 567 DT au 31/12/2020.

Libellé	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020	Variation
Sinistres payés	-54 901 269	-46 669 492	-8 231 777
Part des réassureurs dans les sinistres	6 141 796	3 300 991	2 840 805
Variation des provisions pour sinistres	-1 065 687	-3 536 540	2 470 853
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	-2 879 257	2 172 474	-5 051 731
<u>Total</u>	-52 704 417	-44 732 567	-7 971 850

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 381 168 DT contre 614 271 DT au 31/12/2020.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 10 066 475 DT au 31/12/2021 contre 8 280 395 DT au 31/12/2020.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 18 009 035 DT au 31/12/2021 DT contre 21 322 191 DT au 31/12/2020.

La part attribuée au compte de résultat technique non-vie au 31/12/2021 est de 14 738 000 DT contre 15 454 843 DT au 31/12/2020.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2021		31/12/2020	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19%	81%	19,51%	80,49%
Salaires	19%	81%	20,08%	79,92%
Chiffre d'affaires	36,78%	63,22%	34,76%	65,24%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2021	2 285 437	2 522 301	236 864

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2021 sont de 3 845 935 DT contre 3 596 914 au 31/12/2020.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 8 463 943 DT au 31/12/2021 contre 6 410 411 DT au 31/12/2020 soit une évolution de 32,03%.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	Taux
RTNV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non-vie	8 463 943	6410 411	2053 532	32,03%
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	5 298 237	6993 221	-1694 984	-24,24%
PRNT 1 Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
PRNT11 Revenus des placements	8 542 386	8264 619	277 767	3,36%
PRNT12 Produits des autres placements				
PRNT13 Reprise des corrections de valeur sur placements	932 988		932 988	
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements				
PRNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie				
CHNT1 Charges des placements (assurances et /ou réassurances non-vie)				
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-406 937	-431 850	24 913	-5,77%
CHNT12 Correction des valeurs sur placements	-913 287	-1126 719	213 432	-18,94%
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-186		- 186	
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-4 793 344	-4800 572	7 228	-0,15%
PRNT2 Autres produits non techniques	50 263	46 763	3 500	7,48%
CHNT3 Autres charges non techniques	-95 400	-13 041	-82 359	631,54%
Résultat provenant des activités ordinaires	17 078 663	15 342 832	1 735 831	11,31%
CHNT4 Impôts sur le résultat	-2 025 256	-2729 377	704 121	-25,80%
CHNT41 Impôts sur placement	-1 731 860	-2312 994	581 134	-25,12%
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	13 321 547	10 300 461	3 021 086	29,33%
PRNT4 Gains extraordinaires				
CHNT5 Pertes extraordinaires	-173 593	-638 192	464 599	-72,80%
Résultat extraordinaire	13 147 954	9 662 269	3 485 685	36,08 %
Résultat net de l'exercice	13 147 954	9662 269	3 485 685	36,08 %
CHNT6/PRNT5 Effet des modifications comptables				
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	13 147 954	9 662 269	3 295 685	36,08%

8- Charges des commissions par intermédiaires :

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires,(CHV41+CHNV41) s'élevant à la somme

de 21 410 709 DT en 2021 contre 18 420 245 DT en 2020, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant 2021	Montant 2020
Agents généraux	5 807 994	4 595 724
Courtiers	5 005 921	4 372 997
Autres	10 388 129	9 215 951
Acceptations	208 665	235 573
Total	21 410 709	18 420 245

9-Ventilation des produits non techniques :

Produits non techniques	Montant 2021	Montant 2020
Profit exceptionnel	49 813	35 438
Autres	450	6 825
Vente matériels		4 500
Total	50 263	46 763

10- Ventilation des charges non techniques :

Charges non techniques	Montant 2021	Montant 2020
Autres pertes	95 400	2 794
Matériels mis en rebus AAI	-	10 247
Vente matériels AAI	-	-
Total	95 400	13 041

11- Ventilation des pertes extraordinaires :

Pertes extraordinaires	Montant 2021	Montant 2020
Contribution sociale de solidarité 3%	173 593	248 185
Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2020 2%	-	165 457
Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2019 2%	-	224 550
Total	173 593	638 192

12- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 26 775 353 DT

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 145 015 733 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : - 76 806 241 DT.

1-3 Encaissements des primes reçues des acceptations : 18 596 DT.

1-4 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -6 804 690 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : -18 656 812 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à- 6 681 682 DT

- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à -8 184 446 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à- 13 022 835 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un

montant total de 16 877 018 DT.

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : - 4 979 288 DT.

2/Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement : 1 066 202 DT.

- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles : 0 DT

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : - 986 340 DT

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -47 923 000 DT.

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 49 975 542 DT.

3/Flux de trésorerie liés aux activités de financements : -2 745 000 DT

- Dividendes et autres distributions : - 2 745 000 DT

4/Variation de trésorerie : 25 096 555 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 36 478 361 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 61 574 916 DT.

participation												
3.3.1 Parts												
3.3.2 Bons et obligations												
3.4 Autres placements financiers	155 970 180	45 962 465	50 654 792	151 277 853	5 799 385	56 048	1 335 589	4 519 844	146 758 009			
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	22 032 306		1 000 000	21 032 306	3 128 312	56 048	983 515	2 200 845	18 831 451			
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	74 658 903	28 074 565	10 003 407	92 730 061	500 000			500 000	92 230 051			
3.4.3 Prêts hypothécaire												
3.4.4 Autres prêts	1 495 073	487 900	693 363	1 289 610	300 000		300 000	0	1 289 610			
3.4.5 Dépôt auprès des etabl. bancaires et financiers	39 168 022	14 400 000	38 568 022	15 000 000					15 000 000			
3.4.6 Autres	18 615 876	3 000 000	390 000	21 225 876	1 871 073		52 074	1 818 999	19 406 877			
3.5 Créances pour espèces déposées	708 829	682 358	708 829	682 358					682 358			
3.6 Placements des contrats en UC	193 394 898	53 644 823	54 961 121	192 078 600	6 465 577	7 825 985	535 014	827 069	1 698 420	7 000 591	6 954 634	178 123 375
TOTAL:	201 474 296	55 051 865	55 077 406	201 448 755	11 632 864	7 825 985	1 780 344	827 069	1 698 420	13 413 208	6 954 634	181 080 913

C2 - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Autres revenus et frais financiers	Revenus dans les entreprises liées et avec lien de participations	Total
1-Placements immobiliers			
1-1 Immeubles	455 833	945 661	1 401 494
2-Participations			
2-1 Titres émis par l'état ou jouissant de sa garantie	3 282 096		3 282 096
2-2 Emprunts obligataires	3 874 290	1 212 580	5 086 870
2-3 Actions des sociétés cotées en bourse	288 069		288 069
2-4 Parts et actions dans les OPCVM	167 804	29 234	197 038
2-6 Autres actions et valeurs mobilières	20896		20 896
2-7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 385 044	603 687	1 988 731
3- Autres revenus	47 618	4 072 815	4 120 433
Total produits des placements (PRV 21+PRNT 11)	9 521 650	6 863 977	16 385 627
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts			-1 520 630
Frais externes			-1 752 013
Total charges des placements (CHV 9+CHNT 1)			-3 272 643

C3- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	18 633 568	9 961 956
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	25 916 331	23 036 032
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396
Autre parts d'OPCVM	705 400	621 085
Obligations et autres titres à revenu fixe	108 075 061	107 575 061
Autres placements financiers	21 225 876	19 406 877
Autres prêts et effets assimilés	1 289 610	1 289 610
Dépôt auprès des entreprises cédantes	682 358	682 358
Autres dépôts	15 000 000	15 000 000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus		
<i>Total</i>	192 078 600	178 123 375

C4 -RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	28 298 380	2 187 531	10 797 489	3 224 477	4 075 575	43 580 907	92 164 359
Primes émises	29 657 861	2 288 412	11 227 190	2 391 705	4 101 731	43 609 956	93 276 855
Variation des primes non acquises	-1 359 481	-100 881	-429 701	832 772	-26 156	-29 049	-1 112 496
Charges de prestation	-19 071 022	-758 107	-1 494 904	-697 425	-256 404	-33 951 198	-56 229 060
Prestations et frais payés	-15 385 163	-212 738	-5 752 449	-545 970	-785 495	-32 219 454	-54 901 269
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 685 859	-545 369	4 257 545	-151 455	529 091	-1 731 744	-1 327 791
Solde de souscription	9 227 358	1 429 424	9 302 585	2 527 052	3 819 171	9 629 709	35 935 299
Frais d'acquisition	-2 909 288	-219 978	-1 961 011	-304 801	-628 950	-4 042 447	-10 066 475
variation des frais d'acquisition reportés	117 828	9 313	136 079	-28 059	116	1 587	236 864
frais d'administration	-6 177 924	-630 901	-1 908 630	-1 298 420	-719 082	-4 003 043	-14 738 000
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 969 384	-841 566	-3 733 562	-1 631 280	-1 347 916	-8 043 903	-24 567 611
Produits nets de placements	2 905 041	177 422	458 540	656 545	67 342	528 454	4 793 344
Participation aux résultats		-655	-51 897		-100 338	-228 278	-381 168
Solde financier	2 905 041	176 767	406 643	656 545	-32 996	300 176	4 412 176
Primes cédées	-1 337 314	-1 425 551	-8 208 381	-1 715 927	-2 271 138		-14 958 311
Part des réassureurs dans les prestations payées	46 570	167 284	4 944 796	530 858	452 288		6 141 796
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		33 342	233 807	131 460	135 307		533 916
Part des réassureurs dans les charges des provisions	116 722	210 899	-3 599 648	272 800	119 970		-2 879 257
Commissions reçus des réassureurs		261 300	2 290 657	557 593	736 385		3 845 935
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 174 022	-752 726	-4 338 769	-223 216	-827 188		-7 315 921
Résultat technique	1 988 993	11 899	1 636 897	1 329 101	1 611 071	1 885 982	8 463 943

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	36 392 579	17 832 794	27 293	54 252 666
Charges de prestations	-17 997 374	-12 477 699		-30 475 073
Charges des provisions d'assurance vie	-5 564 391	-7 551 382	-38 485	-17 302 160
Solde de souscription	12 830 814	-2 196 287	-11 192	10 623 335
Frais d'acquisitions	-11 087 766	-256 018	-450	-11 344 234
Frais d'acquisition reportés				-
Autres charges de gestion nettes	-2 647 060	-658 456	- 3 309	-3 308 825
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-13 734 826	-914 474	- 3 759	-14 653 059
Produits nets de placements	5 628 816	3 044 954	26 100	7 096 520
Charges de placements	-1 359 942	-585 670	-6 621	-1 952 233
Participation aux résultats et intérêt techniques				
Solde financier	4 268 874	2 459 284	19 479	6 747 637
Primes cédées et/ou rétrocédées	-21 852 841			-21 852 841
Part des réassureurs dans les charges de prestations	9 079 406			9 079 406
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	2 288 431			2 288 431
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2 586 048			2 586 048
Commissions reçues des réassureurs	10 479 280			10 479 280
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 580 324			2 580 324
Résultat technique vie	5 945 186	-651 477	4 528	5 298 237

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	54 252 666
Charges de prestations	-26 348 918
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-17 280 413
Solde de souscription	10 623 335
Frais d'acquisitions	-11 344 234
Autres charges de gestion nettes	-3 308 825
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-14 653 059
Produits nets de placements	8 699 870
Charges de gestion des placements	-838 540
Participation aux résultats et intérêts techniques	-1 113 693
Solde financier	6 747 637
Primes cédées et/ou rétrocédées	-21 852 841
Part des réassureurs dans les charges de prestations	9 079 406
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	2 288 431
Part des réassureurs dans les provisions	2 586 048
Commissions reçues des réassureurs	10 479 280
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	2 580 324
Résultat technique	5 298 237
Informations complémentaires	
Montant des rachats	1 271 898
Sinistres et capitaux échus	25 077 020
Provisions pour sinistres à la clôture	22 424 321
Provisions pour sinistres à l'ouverture	18 298 166
Provisions techniques brutes à la clôture	118 933 594
Provisions techniques brutes à l'ouverture	105 779 336

C7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

	Total
Primes acquises	92 164 359
Primes émises	93 276 855
Variation des primes non acquises	- 1 112 496
Charges de prestation	-56 229 060
Prestations et frais payés	-54 901 269
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 327 791
Variation des autres provisions techniques	
Solde de souscription	35 935 299
Frais d'acquisition	-10 066 475
Frais d'acquisition reportés	236 864
Frais d'administration	-14 738 000
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-24 567 611
Produits nets de placements	4 793 344
Participation aux résultats	-381 168
Solde financier	4 412 176
Primes cédées	-14 958 311
Part des réassureurs dans les primes acquises	533 916
Part des réassureurs dans les prestations payées	6 141 796
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	-2 879 257
Commissions reçues des réassureurs	3 845 935
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	- 7 315 921
Résultat technique	8 463 943
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	25 355 500
Provisions pour primes non acquises ouverture	24 243 004
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	60 048 362
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	58 982 675
Provisions pour P.B. non-vie à la clôture	986 073
Provisions pour P.B. non-vie à l'ouverture	708 836
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

**C8-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET PAR NATURE DE
C10 –ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER :**

RISQUE :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
NORD	131 351 670	113 741 754	17 609 916
CENTRE	7 533 088	6 039 040	1 494 048
SUD	8 644 763	7 808 667	836 096
Total	147 529 521	127 589 461	19 940 060
	31/12/2021	31/12/2020	Variation
DECES	36 392 579	31 138 976	5 253 603
CAPITALISATION	17 832 794	13 188 508	4 644 286
VIE	27 293	25 346	1 947
Total VIE	54 252 666	44 352 830	9 899 836
AUTO	29 657 861	26 621 541	3 036 320
ARD	2 288 412	2 049 989	238 423
INCENDIE	11 227 190	8 864 893	2 362 297
ENGINEERING	2 391 705	3 266 255	-874 550
TRANSPORT	4 101 731	3 535 237	566 494
MALADIE	43 609 956	38 898 716	4 711 240
Total NON-VIE	93 276 855	83 236 631	10 040 224
Total	147 529 521	127 589 461	19 940 060

C9-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention BH ASSURANCE /Filiales BH Bank et autres	% de détention Filiales BH Bank/ BH ASSURANCE
BH LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
BH IMMO	15000 000	61 926	100	6 192 600	41,28%	
BH EQUITY	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,99%
STIMEC	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
BH RECOUVREMENT	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

Année d'inventaire	2017	2018	2019
<i>Inventaire 2019</i>			
Règlements cumulés	28 356 190	21 268 149	26 235 987
Provisions pour sinistres	7 096 956	11 465 639	18 701 198
Total charges des sinistres	35 453 146	32 733 788	44 937 184
Primes acquises	49 614 741	59 711 903	73 674 227
% sinistres / primes acquises	71 %	55%	61%

Année d'inventaire	2017	2018	2019	2020
<i>Inventaire 2020</i>				
Règlements cumulés	21 697 612	27 473 217	28 356 190	26 235 987
Provisions pour sinistres	3 863 051	2 639 746	7 096 956	18 701 198
Total charges des sinistres	25 560 663	30 112 963	35 453 146	44 937 184
Primes acquises	49 614 741	59 711 903	73 674 227	80 835 839
% sinistres / primes acquises	69%	71%	71%	61%

Année d'inventaire	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Inventaire 2021</i>					
Règlements cumulés	36 509 617	46 996 924	57 103 942	44 624 194	33 725 422
Provisions pour sinistres	3 426 422	6 272 774	7 078 004	9 830 259	28 442 755
Total charges des sinistres	39 936 039	53 269 698	64 181 946	54 454 453	62 168 177
Primes acquises	49 614 741	59 711 903	73 674 227	80 835 839	92 164 359
% sinistres / primes acquises	80%	89 %	87 %	67%	67%

C11 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2021

Année inventaires	Exercices				
	2017	2018	2019	2020	2021
Participation aux résultats (État de résultat technique)					
*Participation attribuée à des contrats (Y compris intérêts techniques).			114 921	246 310	
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices.	57 892	71 199	318 774	239 475	288 021
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie	59 775 653	69 946 055	81 981 078	97 440 424	112 356 465
*provisions mathématiques moyennes					
*Montant minimum de participation	-	-	-	-	-
*Montant effectif de la participation dont attribué (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB.	-	-	-	-	-

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable.

La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants :

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau

C12-MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015	13 300 000	1 330 000	5 109 906	6 600 000	9 126 006	996 370	262 716	6 057 461	42 782 459
affectation AGO du 10/05/2016					2 566 800		3 490 661		6 057 461
Report à nouveau dividendes			-2 660 000					-3 490 661	-3 490 661
encaissement						16 261			16 261
décaissement						-15 413			-15 413
Réserves pour réinvestissements								-2 566 800	-2 566 800
Résultat avant modification comptable								5 122 865	5 122 865
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2016	13 300 000	1 330 000	2 449 906	6 600 000	11 692 806	997 218	3 753 377	5 122 865	45 246 172
Report à nouveau exercice 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau exercice 2015							-3 490 661	3 490 661	
Réserves extraordinaires exercice 2013			-430 680					430 680	
Résultat reporté									
Affectation AGO du 27/04/2017			3 600 000		2 499 999			-6 099 999	
Dividendes à payer								-2 660 000	-2 660 000
Autres variations						1 083			1 083
Report à nouveau exercice 2013							262 716	-262 716	
Report à nouveau exercice 2016							284 207	-284 207	
Résultat au 31/12/2017								6 146 636	6 146 636
Solde au 31 /12/2017	13 300 000	1 330 000	5 619 226	6 600 000	14 192 805	998 301	546 923	6 146 636	48 733 891
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-217 284				217 284		
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018									
Report à nouveau 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2016							-284 207	284 207	

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 152 900		-2 152 900				
Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-490 000				490 000		
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-490 000	490 000	
Report à nouveau 2019							-791 736	791 736	
Réserves pour réinvestissements exonéré					4 000 000			-4 000 000	
Fonds social						150 000		-150 000	
Autres						-4778			-4778
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice Exercice 2019								-2 170 000	-2 170 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-490 000	-490 000
Réserves extraordinaires			3 500 000					-3 500 000	
Report à nouveau 2019							478 906	-478 906	
Résultat 31/12/2020								9 662 269	9 662 269
Solde au 31/12/2020	13300 000	1330 000	20703 948	6600 000	16900 799	1252 704	478 906	9662 269	70228 626
Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2013									
Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 334 000		-1 334 000				
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-440 000				440 000		
Affectation AGO 08/04/2021									
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-440 000	440 000	

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Report à nouveau 2019							-478 906	478 906	
Réserves pour réinvestissements exonéré					3000 000			-3000 000	
Fonds social						200 000		-200 000	
Autres						- 31			- 31
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2020								-2220 000	-2220 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-440 000	-440 000
Réserves extraordinaires			4000 000					-4000 000	
Report à nouveau 2020							721 175	-721 175	
Résultat 31/12/2021								13 147 954	13 147 954
Solde au 31/12/2021	13 300 000	1 330 000	25 597 948	6600 000	18 566 799	1452 673	721 175	13 147 954	80 716 549

SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la société « BH ASSURANCE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH ASSURANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 382 504 250 dinars, un résultat net de l'exercice de 13 147 954 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 8 463 943 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 5 298 237 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH ASSURANCE » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Question clé de l'audit

La société « BH Assurance », en tant qu'une société d'assurances, doit identifier et quantifier ses engagements actuels et futurs. La constitution de provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits constitue l'élément crucial d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité. Cette obligation est prévue à l'article 59 du code des assurances qui exige des sociétés d'assurances de constituer des provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et comme décrit dans la note 6.5 des états financiers.

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques s'élèvent à un montant de 227 747 850 DT pour un total de bilan de 382 504 250 DT, soit 60% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des montants en jeu et de la complexité des méthodes de détermination des provisions techniques, nous avons considéré l'évaluation des provisions techniques comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le model d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la direction. Nos diligences comprennent :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier la pertinence des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie,
- S'assurer que les provisions techniques ont été évaluées conformément aux dispositions

de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,

- Faire appel à un actuaires inscrits sur le registre tenu par la fédération tunisienne des sociétés d'assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non vie et vie de la société « BH Assurance »,
- Examiner un échantillon des dossiers de sinistres des différentes branches d'assurances conformément à la circulaire du CGA N° 2010-258.

b. Evaluation des Placements financiers

Question clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les charges qu'elles seront amenées à payer et constituer des provisions techniques à due concurrence. Pour pouvoir faire face à ces règlements futurs, les compagnies d'assurance doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. Le législateur a mis en place un ensemble de règles applicables aux actifs représentatifs des engagements techniques visant à sauvegarder la solvabilité des compagnies d'assurances et de protéger les assurés en leur garantissant à tout moment le paiement des prestations qui leur sont dues par l'assureur. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Au 31 décembre 2021, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 192 078 600 DT, provisionnés à concurrence de 13 955 225 DT, soit un montant net de 178 123 375 DT, représentant 47% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société « BH Assurance » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes:

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié

par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,

- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 Mars 2022
Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT& CMA

Mr Tarek ZAHAF

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA

SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

1. Personne concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

1.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2021
11/03/2021	06/03/2022	2 000 000	8,25%	360	152 425	127 049
TOTAL		2 000 000				127 049

2. Personne concernée : la « BH BANK »: Administrateur :

2.1 La « BH BANK », a souscrit au cours de l'exercice 2021, à une police d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Transport	2 710

2.2 La société « BH ASSURANCE » a l'emprunt

emprunt obligataire émis par la BH BANK pour un de 7 000 000 DT pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal à 9,35%.

Le montant des produits constatés en 2021 s'élève à 453 667 DT.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée : la « BH BANK »: Administrateur :

1.1 La « BH BANK », a souscrit au cours de l'exercice 2021, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	11 311 751
Automobile	54 291
Engineering	24 804
Assurances risques divers	364 130
Assurance vie IDR	3 500 000
Assurances Incendie	200 794

1.2 La « BH BANK » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat d'assurance capitalisation, ayant pour objet la couverture des prestations prises en charge par la banque dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fond géré au profit de la BH BANK .

En 2021, « BH ASSURANCE » a perçu une prime annuelle hors taxes de 6 605 026 DT.

1.3 La société « BH ASSURANCE » loue à la « BH BANK » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Juillet 2005.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2021 s'élève à 432 279 DT HT.

1.4 La « BH BANK » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble BH ASSURANCE à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2021 s'élève à 49 768 DT HT.

1.5 La commission au profit de la « BH BANK » relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 9 334 394 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.6 Les commissions au profit de la « BH BANK », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2021 à 13 187 DT.

1.7 La participation bénéficiaire au profit de la « BH BANK » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2021 à 65 156 DT.

1.8 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 31/12/2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM +0.8 %.

Le montant des produits constatés en 2021 s'élève à 161 821 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 29/05/2015 à un emprunt obligataire BH Subordonné 2015-1 de 6 600 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2021 s'élève à 139 142 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 28/02/2017 à un emprunt obligataire subordonné BH/2017 de 3 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2021 s'élève à 165 267 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné BH2018-1 de 3 000 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Le montant des produits constatés en 2021 s'élève à 213 509 DT.

1.9 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble des comptes à terme avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2021
06/01/2020	25/01/2021	3 000 000	TMM+ 4%	385	19 963
16/01/2020	25/01/2021	8 500 000	TMM+ 4%	375	56 561
06/04/2020	06/04/2021	1 500 000	TMM+ 3,5%	365	37 755
04/05/2020	10/05/2021	9 000 000	TMM+ 3%	371	292 241
TOTAL		22 000 000			406 520

2. Personne concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «BH LEASING », a souscrit au cours de l'exercice 2021 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	296 442
Automobile	12 011
Engineering	2 232
Incendie	5 536
Risques divers	5 337

2.2 La société « BH LEASING » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat collectif d'assurance sur la vie « IDR » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 276 722 DT.

2.3 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2021
11/03/2020	11/03/2021	2 000 000	10,80%	365	197 386	34 271
24/03/2020	24/03/2021	500 000	10,80%	365	49 347	10 219
21/03/2020	21/03/2021	1 000 000	10,80%	365	98 693	19 673
TOTAL		3 500 000				64 162

2-4 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné ML 2018-1 de 2 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal TMM+2,30 %.

Le montant des produits financiers constatés en 2021 s'élève à 79 172 DT.

2.5 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société «BH LEASING » a pris en location auprès de société « BH ASSURANCE » un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 343 612 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} février 2021.

3. Personne concernée : la « BH EQUITY » : Administrateur :

3.1 La société « BH EQUITY » a souscrit au cours de l'exercice 2021 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	89 594
Automobile	7 612

Assurances incendie et risques divers	2 236
Assurances vie	17 662

3.2 La société « BH ASSURANCE » a conclu avec la société « BH EQUITY » quinze conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 21 225 876 DT.

La société « BH EQUITY » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 0.5 % hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « BH EQUITY » au titre de l'exercice 2021, totalisent un montant de 142 404 HT.

4. Personne concernée : la « BH-INVEST »: Administrateur :

4.1 La société «BH INVEST », a souscrit au cours de l'exercice 2021, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	36 146
Automobile	9 650
Assurances engineering	215
Incendie	334

4.2 La société «BH ASSURANCE » a conclu avec la société « BH-INVEST » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « BH ASSURANCE ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « BH ASSURANCE »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « BH ASSURANCE ».

Au terme de cette convention la BH INVEST percevra une rétribution de 12 000 DT HT par an en contrepartie des services fournis.

4.3 En vertu d'un contrat de location conclu en date 15/04/2015, la société BH-INVEST a pris en location auprès de la société« BH ASSURANCE » un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 120 001 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 15 avril 2021.

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs :

Les obligations et engagements de la société « BH ASSURANCE » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 20/05/2014. Cette rémunération englobe :

a- Rémunération annuelle:

- Rémunération annuelle nette (salaires et primes) de **93 018 DT**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu, une contribution sociale de **38 059 DT**

- charges sociales patronales de **17 251 DT**

b- Prime d'intéressement nette au titre de l'année 2020 et servie en 2021 :

- Prime d'intéressement nette de **60 000 DT**

- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **33 750 DT**.

c- Les avantages en nature comportent 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.

C2. Les rémunérations et les primes attribuées aux membres du conseil d'administration, des comités (comité d'audit, comité de risque et comité de rémunération et de recrutement) s'élèvent au 31 décembre 2021 à **85 000 DT**.

C3. Une indemnité mensuelle servie au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011 s'élève **300 DT** net par mois à partir de juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 Mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT& CMA

Mr Tarek ZAHAF

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA